



NON AUX EXECUTIONS POUR L'ARRET DES EXECUTIONS D'ENFANTS EN IRAN

Selon les Nations Unies, un enfant est une personne qui n'a pas atteint l'âge de 18 ans. Bien que le gouvernement iranien ait signé des accords internationaux qui interdisent d'exécuter toute personne accusée d'avoir commis un délit avant l'âge de 18 ans, il continue d'exécuter des enfants. Amnesty International a signalé 28 exécutions de délinquants juvéniles en Iran depuis 1990. Dans de nombreux cas, ces mineurs ont été maintenus en détention jusqu'à l'âge de 18 ans avant d'être exécutés.

**A l'heure actuelle, au moins 80 mineurs
attendent dans es couloirs de la mort en Iran.**

Une campagne internationale a été lancée pour sauver les vies de ces prisonniers et pour mettre fin aux exécutions de délinquants juvéniles en Iran.

Pour **signer la pétition pour l'arrêt des exécutions d'enfants en Iran** et pour en savoir plus à ce sujet, vous pouvez consulter notre site internet, à l'adresse suivante:

www.stopchildexecutions.com

SCCE
www.StopChildExecutions.com